



Communiqué de presse
4 juillet 2024

Désignation des résidents de l'Académie des beaux-arts à la Bibliothèque et Villa Marmottan

Grâce à la générosité de Paul Marmottan, historien de l'Empire, collectionneur et mécène, l'Académie des beaux-arts possède depuis 1932 non seulement le musée Marmottan Monet (Paris) mais également la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt).

Faisant l'objet d'importants travaux de restauration et de réhabilitation depuis 2020, le site de Boulogne-Billancourt s'est mû, sous l'impulsion de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, et d'Adrien Goetz, directeur de la Bibliothèque et de la Villa Marmottan, en une petite « villa des arts ». Elle accueille désormais chaque année en résidence des chercheurs travaillant sur la première moitié du XIX^e siècle ainsi que des artistes de différentes disciplines.

Résidences artistiques de la Villa Marmottan

Pour sa deuxième saison, la villa Marmottan accueillera, de septembre 2024 à juin 2025, cinq artistes en résidence. Ils bénéficieront d'un appartement-atelier mis gracieusement à disposition, d'une bourse de vie mensuelle de 1500 euros bruts ainsi que d'une aide à la production.

Après examen des dossiers de candidature, les jurys, composés des membres de l'Académie des beaux-arts réunis par discipline les 7, 14 juin et 1^{er} juillet 2024, ont décidé de retenir les candidats suivants :

- **Madame Romane MADEDE-GALAN (FRANCE)**, architecture pour 3 mois
- **Monsieur Wandrille POTEZ (FRANCE)**, photographie pour 10 mois
- **Monsieur Adrien ROUSSEAU (FRANCE)**, paysagisme pour 3 mois
- **Monsieur Takuma SAITO (JAPON)**, composition musicale pour 10 mois
- **Monsieur Thomas TARDIVO (FRANCE)**, design pour 3 mois

Résidences pour chercheurs de la Bibliothèque Marmottan

Les résidences pour chercheurs, existant depuis l'année 2021-2022, se déroulent sur 10 mois, de septembre à juin. La deuxième phase des travaux de la Bibliothèque et de la Villa Marmottan ayant débuté au printemps 2024, les appartements des chercheurs ne sont exceptionnellement plus disponibles. Les résidences ne permettent donc pas l'hébergement sur le site et sont uniquement constituées d'un soutien financier. C'est ainsi que, l'an prochain, 6 chercheurs seront financièrement soutenus : 2 bénéficieront d'une bourse de 6 mois et 4 d'une bourse de 2 mois, à raison de 1 500 euros bruts par mois.

Après examen des dossiers de candidatures, le jury, composé du directeur et de l'administrateur de la Bibliothèque et de la Villa Marmottan, Adrien Goetz et Louis Paris, des membres de l'Académie des beaux-arts Erik Desmazières et Catherine Meurisse, et de deux conservateurs du patrimoine Côme Fabre, du musée du Louvre, et Marine Kisiel, du palais Galliera, a attribué le 12 juin 2024 les bourses aux personnes suivantes :

Bourses de 6 mois

- **Madame Caroline LEGRAND (FRANCE)**, « La comédie à l'ère romantique (1815-1855) », Université de Rouen

- **Madame Pauline TEYSSIER (FRANCE)**, « L'hospice de Charenton (1797-1825) », Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

Bourses de 2 mois

- **Madame Shandiva BANERJEE (FRANCE)**, « Le contrôle des gens de couleur en France métropolitaine (1777-1848) », Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

- **Madame Juliette MILLERON-BESEVAL (FRANCE)**, « L'imprimerie nationale au travail (1793-1830) », Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

- **Madame Sophie RECORDIER (FRANCE)**, « Joseph Chinard (1756-1813) », Sorbonne Université

- **Madame Noémie ROCHAT NOGALES (FRANCE)**, « Édition du *Dernier Homme* (1805) de Cousin de Grainville », Université de Lausanne

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier

Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts

 @villa.marmottan

<https://marmottan.hypotheses.org/>